

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 } six mois 14
 } un an 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuveur, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

L'imprimerie et les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX sont transférés rue du Vieil-Abreuveur, 25, (coin de la rue Nain).

Roubaix, 13 Juin 1867.

BULLETIN.

Le parti catholique a triomphé dans les élections partielles qui viennent d'avoir lieu en Belgique : les libéraux n'ont plus au Sénat qu'une majorité de quatre voix. Il faut s'attendre à voir rejeter par la Chambre haute presque toutes les lois votées par la Chambre des représentants, et le ministère sera sans doute forcé avant peu de dissoudre le Sénat.

On lit dans l'*Etendard* :

« Plusieurs journaux indiquent telle ou telle date pour la clôture de la session du Corps législatif. Ces indications sont sans base et la session ne sera pas close qu'après le vote des lois sur la presse, sur les réunions, sur l'armée et du budget. »

L'*Etendard* copie la *Patrie* et fait preuve de la même irréflexion. Si la session ne devait être close qu'après le vote du budget et des lois sur l'armée, sur la presse, sur les réunions publiques, elle durerait au moins jusqu'au 15 août; encore faudrait-il écourter les discussions que comportent des sujets d'une si haute importance sociale et politique. Or, les élections départementales sont proches, et la session des conseils généraux appellera bientôt en province les membres du Sénat et du Corps législatif. N'est-il pas plus rationnel de supposer qu'il y aura interruption des travaux parlementaires, quittés en juillet, repris en octobre ?

On répand avec insistance le bruit que S. S. Pie IX, acceptant l'invitation que l'Empereur Napoléon III lui a adressée, viendrait visiter au mois d'août l'Exposition universelle.

Il règne toujours une grande incertitude sur le sort du malheureux Empereur du Mexique. Une dépêche annonce qu'il va être jugé par un conseil de guerre. Mendez, un de ses généraux, a déjà été fusillé.

Au moment où va s'effectuer le voyage à Paris du souverain de la Turquie, l'attention publique se porte de nouveau vers l'Orient. Les nouvelles de Candie sont toujours contradictoires, selon leur source; mais ce qui paraît certain, c'est qu'Omer-Pacha n'ayant pu forcer les défilés, cherche à tourner les insurgés par le littoral, et qu'il se venge des obstacles par l'incendie des villages et par de cruelles répressions. Une correspondance russe dit que 18,000 volontaires armés sont concentrés à Sphakia. Omer-Pacha se propose de les réduire par la famine.

Une lettre de Florence annonce que le ministre des finances va présenter incessamment les projets de loi concernant l'impôt sur la mouture et la cessation du cours forcé des billets de banque. Il va poursuivre M. Brasseur, agent de M. Langrand-Dumoncau, devant les tribunaux pour diffamation. M. Ferrara dément l'assertion d'après laquelle il aurait adhéré au principe de la restitution des biens du clergé. Il termine en disant que, d'ailleurs, la Chambre pourra repousser ou modifier les dispositions qu'elle croirait contraires aux aspirations nationales.

Depuis un mois, le bruit courait qu'un vaste projet financier était préparé dans les conseils de la reine Isabelle. Dans la journée du 14, le ministre Barzanallana a levé tous les voiles. Ce ministre a présenté à la Chambre des députés, un projet de loi pour la conversion en dette consolidée de la dette amortissable et de la dette différée de 1831, conformément à des bases stipulées d'avance et avec une soulte qui doit être payée en espèces par les possesseurs de titres. Une partie de cette soulte sera appliquée comme base des subventions que le Gouvernement se propose d'accorder aux entreprises de chemin de fer, pour leur aider à se relever et pour que les capitaux qui s'y trouvent engagés en retirent un intérêt légitime. Le Gouvernement s'engage, en effet, à présenter, dans le premier mois de la prochaine session, un projet de loi concernant les chemins de fer.

J. REBOUX.

Les journaux de Vienne son remplis de détails sur le couronnement de François-Joseph à Pesth. La cérémonie a eu lieu avec une grande solennité et ce qui vaut mieux pour l'avenir de l'empire d'Autriche, avec un enthousiasme remarquable. De grand matin, l'église paroissiale de Bude était envahie par la foule. Le primat, Mgr Simor, officiait à l'autel. Les évêques au nombre de 26, assistaient le primat. Après le Gloria, avant l'épître, on a couronné l'Empereur; on chantait les litanies et plusieurs prières, au moment où la couronne touchait le front de l'empereur, l'église retentit de vifs applaudissements, de cris de Vive le roi! auxquels répondait le public du dehors et en même temps les salves d'artillerie du fort et les feux de peloton faisaient connaître partout que le roi venait d'être couronné.

L'Empereur entrant, portait l'uniforme rouge de général hongrois, comme tous les autres archiducs Charles-Louis, Louis-Victor, Joseph, Léopold, grand-duc de Toscane, qui étaient présents. L'Empereur avait pris place à côté de l'Impératrice au milieu de l'église. Là on est venu le prendre, et on lui a passé successivement les insignes : Sceptre globe d'or, épée et manteau, en prononçant chaque fois la formule usitée. Le couronnement de la Reine, c'est-à-dire de l'Impératrice, a eu lieu de la même façon :

La messe finissait un peu avant neuf heures. L'Impératrice partit pour le château; de son côté, l'Empereur se rendit dans l'église de la garnison où il créa 23 chevaliers en les frappant de son épée. Un peu après, Sa Majesté reprit sa place dans la grand cortège avec la couronne sur sa tête, le manteau historique tissu de soie et d'or et l'épée au côté, montant un cheval blanc. M. de Beust était le seul cavalier allemand admis dans le cortège; il a été accueilli partout avec les marques d'une vive sympathie, à tel point que S. Exc. en était visiblement émue.

Après l'Empereur venaient 26 évêques de toute confession, tous à cheval avec le primat à leur tête. Le serment à la constitution a été prêté devant l'église de Pesth, et à midi juste, le roi couronné montait sur le terre en brandissant son épée. Les applaudissements, les « Eijens » frénétiques et les salves qui partaient sur ces deux rives révélaient partout que désormais la Hongrie et son roi avaient renoué l'ancien pacte en que par cet acte, l'ennel et religieux la pragmatique sanction venait d'acquiescer une nouvelle force puisée dans le respect des traditions illustrées du passé et des institutions libérales de nos temps.

La mise en scène que nous venons d'indiquer est un peu théâtrale au point de vue de nos mœurs et de notre civilisation; mais le peuple hongrois ainsi que les nobles magyars ont trouvé une nouvelle garantie d'indépendance et de liberté nationale, dans l'observation scrupuleuse des vieilles traditions. Le roi François-Joseph est bien réellement, désormais, le souverain incontesté de la Hongrie, et, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, il pourra mettre sa confiance dans

les fidèles sujets qu'il vient de conquérir d'une manière définitive. Ce n'est jamais payer trop cher l'amour et le dévouement de tout un peuple que de souscrire aux convenances de ce dernier, alors qu'elles s'appuient sur un long passé historique. (Correspondance Havas.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous transmet les dépêches télégraphiques suivantes :

PRUSSE

Berlin, 11 juin.

Une ordonnance du 4 juin publiée par le *Moniteur prussien* rapporte celle du 30 mars 1861 qui interdisait la circulation en Prusse du journal le *Bund*, de Berne.

La princesse royale de Prusse est arrivée ce matin à neuf heures au palais de Postdam.

Le roi de Prusse quittera Paris vendredi matin et arrivera ici samedi dans l'après-midi.

Le czar arrivera dimanche matin à Postdam et ira lundi matin assister à une revue militaire à Berlin. S. M. partira le soir même avec le grand-duc pour Varsovie, en passant par Breslau.

ETATS-PONTIFICAUX.

Marseille, 11 juin.

Les lettres de Rome sont du 9 juin. Le cardinal de Bonnehose était descendu au palais Quirinal dans les appartements du secrétaire d'Etat. Le cardinal Questa était descendu au palais de l'ambassade d'Espagne. M. de Sarigès était attendu le jour même. Le comité national romain avait publié à l'occasion de l'anniversaire de la fête du statuts une proclamation promettant une délivrance prochaine.

Le *Journal (officiel) de Rome* déclare que dix cas de choléra sporadique ont été signalés dans la dernière quinzaine. Toutefois les médecins affirment qu'aucun cas de choléra asiatique ne s'est manifesté. La santé générale est satisfaisante.

Outre les fêtes religieuses, la municipalité romaine prépare diverses réjouissances.

ITALIE.

Florence, 11 juin.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Le ministre des finances présente les projets de loi concernant l'impôt sur la mouture et la cessation du cours forcé des billets de banque. Il annonce qu'il poursuit M. Brasseur devant les tribunaux pour diffamation. Il ne voit jamais accepté des propositions tendant à changer la loi du 7 juillet 1866, qu'il déclare maintenir intacte. Il dément l'assertion d'après laquelle il aurait adhéré au principe de la restitution des biens du clergé. Il termine en disant que, d'ailleurs, la Chambre pourra repousser ou modifier les dispositions qu'elle croirait contraires aux aspirations nationales.

TURQUIE.

Marseille, 11 juin.

Les lettres de Constantinople du 5 juin, disent :

L'intendance sanitaire a été informée par le télégraphe qu'à Bagdad, une véritable peste s'est manifestée dans la tribu de Bédouins établie près de Silak. Déjà 300 individus sur mille qui composent cette tribu, ont succombé. Des mesures rigoureuses ont été ordonnées. On a interdit le passage aux caravanes de pèlerins revenant de la Mecque. Actuellement la mortalité est diminuée. Les nouvelles des Caravanes revenant par l'Egypte sont satisfaisantes. Les précautions voulues ont été bien observées. Toutes les correspondances confirment ces faits.

Klamit Pacha, introducteur des ambassadeurs, part aujourd'hui pour Paris, devant le sultan de quelques jours. Sa Hauteur partira le 21, accompagnée de M. Bourée et de lord Lyons. Riouf-Bey, nommé premier aide de camp et pacha, accompagnera également le sultan. Les trois journaux turcs, récemment supprimés, appartiennent au parti de la jeune Turquie. Leurs rédacteurs ont quitté le territoire de l'Empire. Deux journaux grecs sont suspendus pour trois mois.

EGYPTE ET GRÈCE

Trieste, 11 juin, soir.

On signale d'Alexandrie l'ouverture du

chemin de fer de Gizeh à Munich.

On mande d'Athènes le 7 juin, que le prince régent a sanctionné la loi votée par la Chambre à l'unanimité, loi qui confère la grande naturalisation à Mme Dora d'Istria (princesse Massalsk). La presse hellénique tout entière approuve le vote du Parlement.

ESPAGNE

Madrid, 11 juin.

Des bruits malveillants ont été répandus au sujet de la Catalogne. Ces bruits n'ont aucun fondement. La tranquillité n'a pas cessé de régner dans cette province ainsi que dans le reste de l'Espagne.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — M. Barzanallana donne lecture à la Chambre d'un projet de loi relatif à la conversion des dette amortissables.

Il sera émis des titres de dette consolidée 3/0/0, ils pourront être échangés contre ceux de première intérieure et différée (1831), fixée au type de 48, contre ceux de deuxième extérieure fixée à 32 et ceux de deuxième intérieure fixée à 25.

Le ministre confirme la nouvelle du voyage de la reine à Paris et à Rome qui aura lieu vers le milieu de juillet.

Madrid, 12 juin.

Le gouvernement a présenté, hier soir, à la chambre des députés, un projet de loi pour la conversion en dette consolidée de la dette amortissable et de la dette différée 1831, conformément à des bases stipulées d'avance et avec une soulte qui doit être payée en espèces par les possesseurs de titres. Une partie de cette soulte sera appliquée comme base des subventions que le gouvernement se propose d'accorder aux entreprises de chemins de fer pour leur aider à se relever et pour que les capitaux engagés en retirent un intérêt légitime. Le gouvernement s'engage à présenter dans le premier mois de la prochaine session un projet de loi concernant les chemins de fer.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, 11 juin.

« S'il n'y avait pas d'autres et plus fortes raisons, il faudrait encore détester le régime, rien que pour le débordement de servilité qu'il provoque chez les subalternes. Combien de temps vont-ils exploiter l'attentat du 6 juin ? » Ainsi s'exprime M. Jules Ferry, rédacteur du *Temps*.

M. Ferry tombe, sans le vouloir ou volontairement, je ne sais, dans le péché d'exagération qu'il reproche aux subalternes, et si l'idée peut être juste au fond, la forme en exagère et en dénature la signification. Il est bien évident que certaines protestations ont dépassé le but; mais nous ne pouvons pas être surpris qu'un acte extraordinaire provoque des sentiments violents et qu'un crime si retentissant surexcite de vives passions : c'est dans l'ordre des choses.

Ceux qui ont la conscience calme et conservent leur sang-froid sont peu nombreux dans ces circonstances, et ceux qui blâment des excès de zèle sont-ils bien sûrs d'être eux-mêmes à l'abri du reproche de parti-pris. Cette réserve faite, nous nous associons au mépris des honnêtes gens pour quelques énergumènes qui veulent rendre telle ou telle doctrine, et ses adhérents responsables du crime du 6 juin. Il nous semble parfaitement absurde de dire que c'est la révolution qui a armé Berezowski. Elle a bon dos, la révolution ! Nous voudrions qu'un de ces hommes dont la parole fait autorité nous donnât une fois pour toute une définition de la révolution. C'est le moyen d'éviter des discussions stériles. Pour les uns, c'est un dogme politique, formulé en trois mots : *Liberté, Egalité, Fraternité*. Pour les autres, c'est l'athéisme, c'est la guerre civile. La vérité est qu'un Polonais a voulu tirer un Russe, le premier d'entre les Russes. Mais si nous avons de vives sympathies pour les insurgés qui en 1833 luttaient sur les champs de bataille, nous ne pouvons que réprouver la folie de celui qui attend son ennemi désarmé et confiant. L'ancien soldat de l'insurrection était devenu un vulgaire assésant et il ne saurait devenir guère plus intéressant pour nous parce qu'au lieu de viser un soldat ou un

paysan russe, il a voulu tuer le Czar. C'est un fanatique, un illuminé; il s'est peut-être cru prédestiné. Il est aussi absurde de dire que la révolution a armé son bras que de supposer qu'il a été l'instrument de la vengeance des Jésuites. Nous croyons sincèrement que les débats du procès démontreront que l'attentat du 6 juin était un acte personnel et isolé.

On sait combien chez nous les impressions passent vite; mais c'est surtout à Paris qu'elles s'effacent avec le plus de rapidité; il suffit d'une ou deux journées pour modifier la physiologie de la capitale. Il n'y a pas huit jours que l'attentat a été commis et déjà les préoccupations qu'il avait suscitées commencent à être laissées au second rang. La présence des princes qui se succèdent ici est un aliment continué à la curiosité publique et l'on n'oublie pas les affaires intérieures du pays.

Le roi de Prusse est aller hier visiter le musée de Cluny. Il était en radingote noire, dans une victoria à deux places, accompagné de M. de Goltz, et suivi d'une autre voiture contenant également deux personnes. Il n'y avait aucune escorte. Le roi a salué à plusieurs reprises la foule compacte qui l'attendait aux abords du musée. Cependant les assistants se manœuvraient étonnés que l'on eût dès une heure auparavant fait sortir du musée ceux qui le visitaient. Cette expulsion et la présence d'un certain nombre de sergents de ville annonçaient la visite d'un prince.

Les souverains sont allés aujourd'hui visiter Fontainebleau. On dit que le Czar et ses fils ne rentreront pas dans Paris; par conséquent il n'y aurait pas de démonstration publique au moment de son départ.

Demain a lieu le grand bal de l'ambassade de Prusse. Le roi Guillaume partira le 14.

On annonce comme certain le voyage de la reine d'Espagne à Paris. Le prince Humbert est arrivé avant-hier et assistait au bal des Tuileries. L'Empereur d'Autriche est attendu à la fin du mois et le roi d'Italie vers le 10 juillet.

Comme tous les princes de l'Europe doivent tour à tour venir à Paris, il devient inévitable que la loi militaire soit examinée pendant que quelques-uns, Majestés ou Altesses, se trouveront ici. On croit que la discussion pourra s'ouvrir la semaine prochaine.

M. Derracq, candidat du Gouvernement dans les Landes, a été élu en remplacement de M. Walewski. Il n'avait pour concurrent que M. Bertron, le candidat humanitaire.

Le journal *la Situation* a paru : il est anti-prussien. Le Hanovre a toutes ses sympathies.

Un duel a eu lieu entre M^o Floquet, avocat-collaborateur du *Sicile* et M. Delatouche du *Pays*. Le motif de la querelle se rapporte, dit-on, au cri de *Vive la Pologne* qui fut poussé par des avocats en robe. M. Floquet a été légèrement blessé à la main.

CH. CANOT.

Paris, 12 juin.

L'Empereur de Russie a quitté Paris hier. Au moment de se séparer les deux Empereurs se sont embrassés. Evidemment Alexandre II a dû être flatté de l'accueil que lui a fait le Gouvernement français et des prévenances de toutes sortes dont il a été l'objet, puisque partout il occupait la place d'honneur. Mais nous ne saurions dire quelle impression ont produite sur lui les diverses manifestations du sentiment public. Jusqu'au jour de l'attentat, la population parisienne ne se montrait guère sympathique à l'égard de l'Autocrate qui, de son côté, conservait un air soucieux, presque glacial. Ses regards hautains, durs quelquefois concordaient parfaitement avec la réserve et la curiosité banale de la foule.

Après le 6 juin, l'attitude du public changea; mais la physiologie du Czar ne se dérida qu'en de rares circonstances; on eût dit qu'il comprenait le sens des